

Montenois

Vive émotion après l'agonie de la chèvre Fée : la chasse suspendue

Après l'attaque mortelle d'une petite chèvre à l'Évad'Parc ce week-end, la responsable du site a décidé de porter plainte contre X. De son côté, le président de l'association locale des chasseurs (dont les chiens sont mis en cause) a promis de faire la lumière sur ce qui s'est passé et a suspendu provisoirement la chasse.

Le sort tragique de la petite chèvre Fée de Montenois, survenu samedi et relayé dans nos colonnes, a suscité de nombreuses réactions ce week-end. Vivant jusque-là à l'Évad'Parc, l'animal avait été attaqué vraisemblablement par des chiens de chasseurs et dû être euthanasié par un vétérinaire face aux blessures trop importantes. Une émotion partagée sur les réseaux sociaux par le propriétaire de l'animal et la responsable de la structure, Céline Ghielmini, à l'origine de l'alerte.

« Nous avons reçu effective-



Fée avait trouvé son havre de paix au sein des 22 hectares du parc de Montenois où elle a été sauvagement attaquée samedi matin.

ment beaucoup de soutien. Le président de l'Association communale de chasse agréée (Acca) de Montenois, Samuel Journot que je connais, m'a d'ailleurs

appelée pour échanger. Il va mener son enquête interne. En attendant, je vais porter plainte contre X à la gendarmerie », nous a-t-elle indiqué, précisant

qu'elle « n'a rien contre les chasseurs mais que ce n'est pas une première ».

Contacté, le président de l'Acca confirme avoir pris attache avec la Montenoise. « Il ne faut pas jeter l'opprobre sur tous les chasseurs. Mais s'il y a un fauteur, il doit payer. On ne sait pas quel animal est impliqué. Lors de la battue organisée samedi (sur l'autre versant de la route), il n'y avait qu'un seul traqueur avec un chien. Donc quand j'aurai des preuves, je prendrai des sanctions disciplinaires. La chasse est pour l'instant suspendue », affirme-t-il tout en concédant deux difficultés.

Le parc bientôt sous vidéosurveillance ?

« Le parc est situé à la limite des trois communes (Montenois, Lougres et Sainte-Marie) qui ont chacune leur groupe de chasseurs. De plus, je gère la sécurité générale mais je ne peux pas me substituer au gardien d'un chien qui doit assurer sa garde et sa maîtrise », poursuit

Samuel Journot, élu l'été dernier à la tête de l'association locale qui compte 14 chasseurs.

Les faits s'étant déroulés sur un terrain communal, le maire Mathieu Kalyntschuk se réserve également le droit de porter plainte et soutient l'idée de la vidéosurveillance du parc. « Ce n'est pas possible de couvrir l'intégralité du site [N.D.L.R. : 22 hectares] mais placer quelques caméras, comme nous souhaitons le faire dans le village, est envisageable », confie le premier édile.

Céline Ghielmini a d'ailleurs prévu de lancer une cagnotte en ligne pour financer ce type de matériel et se prémunir d'autres attaques sur ses animaux. L'émotion passée, la Franc-comtoise se félicite de l'élan de solidarité autour de la petite chèvre Fée qui pourrait servir d'exemple : « C'est bien, les choses semblent bouger positivement. Il y a une vraie prise de conscience », veut-elle croire.

● Román Barthe

Belfort

Les Motards en colère rappellent leur opposition au contrôle technique

Samedi 10 février se tenait l'assemblée générale de l'association des Motards en colère à Andelnans. L'occasion de rappeler son opposition entière au contrôle technique et les actions de sécurité et de prévention qui sont menées par les motards.

« Nous sommes contre le contrôle technique, nous disons non et non, mais nous ne sommes pas que ça : nous proposons tout au long de l'année des activités autour de la sécurité, de la pédagogie en direction des collégiens et lycéens, des balades, des moments de solidarité comme pour Octobre rose, de convivialité et de partage, comme toutes associations », commencent Laurence Jund et Marcel Jardot, respectivement secrétaire et coordinateur de la section de la Fédération française des motards en colère (FFMC) du Territoire de Belfort.

Parmi ces activités figure ainsi l'opération « motards en blanc » dont le but est de répertorier les points noirs, enquêter sur les accidents impliquant les deux-roues motorisés, sensibiliser les élus et responsables de la voirie sur les risques encourus



Laurence Jund et Marcel Jardot rappellent l'opposition des motards en colère au contrôle technique.

par les motards.

« En ce début d'année, notre vœu le plus cher, c'est l'abrogation du contrôle technique », a déclaré Marcel Jardot à la quarantaine de participants à l'assemblée générale qui s'est tenue samedi 10 février à Andelnans.

Le boss est monté dans les tours pour fustiger les attaques régulières que subit la FFMC sur les réseaux sociaux. « Ce n'est jamais arrivé mais nous sommes obligés d'effacer certains commen-

taires », a ajouté le chargé des réseaux sociaux.

Au terme de l'assemblée de l'association, qui compte dans ses rangs 84 adhérents (huit femmes et 76 hommes), tous les rapports ont été adoptés à l'unanimité.

La FFMC est un mouvement où différentes structures indépendantes sont associées et collaborent depuis plus de quarante ans pour faire entendre leurs positions et les défendre les deux-roues motorisés.

A l'agenda des Motards en colère

Samedi 24 et dimanche 25 février, salon de la moto à l'Axone à Montbéliard. Dimanche 31 mars, opération nid-de-poule. Vendredi 5 avril, « Nuit 2 roues », selon la météo ou à une autre date.

Samedi 13 avril, manifestation nationale anti contrôle technique. Dimanche 28 avril, action « Reprise du guidon » au circuit Eisen. Samedi 8 et dimanche 9 juin, marquage radars. Un samedi à partir du début juillet, balade pédagogique. Samedi 29 juin ou en juillet, « Relais calmos » à Chaux avec la gendarmerie pour des rencontres conviviales et de partage avec les motards au bord de la route. Idem mais au Ballon d'Alsace en septembre. Deuxième balade pédagogique en septembre. Des sorties très appréciées selon la secrétaire Laurence Jund.

contact@ffmc90.org ou ffmc90.org

84

Le nombre d'adhérents de l'association Les Motards en colère.

Ecomagny

Accident de bûcheronnage : un homme de 63 ans est décédé

Drame ce lundi 19 février sur la commune d'Ecomagny, le long de la route départementale 73.

Il était midi quand les pompiers ont été appelés à la suite d'un accident fatal de bûcheronnage qui a fait une victime. Il s'agit d'un homme âgé de 63 ans, résidant dans la commune, qui n'a pas survécu à ses blessures.

Les sapeurs-pompiers de Melisey, Faucogney, Luxeuil-les-Bains et Lure sont intervenus sous l'ordre de l'officier de permanence. Michèle Chipaux, maire, était sur place.

À la radio ● France Bleu

« Donnez-vous des pourboires ? » C'est la question que vous poserez demain matin Jean Suredda et Serid Bellik à l'occasion de « À votre service » de 9 h à 9 h 30. Ils seront en compagnie de Loïc Derueme, serveur pour parler de son métier et des pourboires !

Et de 10 h à 10 h 30 dans « Côté saveurs » on passe en cuisine avec le chef Fabrice PIGUET pour parler tarte au citron ! Le citron est-il un trésor pour lutter contre la fatigue ? La réponse, avec notre diététicienne Stéphanie Drieu dès 10h30.

Belfort, Héricourt 106.8, Montbéliard 94.6.